

Trois éoliennes, dont une « citoyenne », en projet

D'ici quelques jours, une nouvelle enquête publique concernant la construction d'un parc d'éoliennes s'ouvrira à Boussu. L'objectif de ce projet ? Conscientiser le citoyen et lui permettre d'investir dans les énergies renouvelables.

Depuis qu'elle a été créée en 2007, la coopérative « Emissions Zéro » ne cesse de croître en Wallonie et de développer de nouveaux projets éoliens. En contact depuis plusieurs années avec la société Windvision S.A., cette dernière projette la construction d'un parc de 3 éoliennes sur le territoire de la commune de Boussu.

Récemment, une demande de permis a été introduite auprès de la commune de Boussu. L'enquête publique se déroulera du 15 septembre au 17 octobre. « En cas d'obtention du permis pour ce nouveau parc éolien, la société Windvision S.A. pourra nous céder le permis pour une éolienne citoyenne que nous pourrions alors construire et exploiter », précise Bernard Deboyser, chargé de projet de la coopérative.

Mais qu'est-ce donc qu'une éolienne citoyenne ? « Concrètement, il s'agit de coopérateurs qui investissent de l'argent et qui ex-

ploient l'énergie renouvelable produite par une éolienne. L'idée de notre coopérative est que le citoyen participe activement à la transition énergétique. À l'heure actuelle, nous ne disposons, sur notre territoire, que des énergies renouvelables. Quand on voit la crise énergétique mondiale que



© D.R.

« Quand on voit la crise énergétique que nous traversons, nous n'avons pas d'autre choix que d'exploiter les ressources dont nous disposons »

BERNARD DEBOYSER

nous traversons à l'heure actuelle, nous n'avons pas d'autres choix que d'exploiter les ressources dont nous disposons. Pour notre coopérative, développer les énergies renouvelables n'est pas uniquement l'affaire du gouvernement ou d'une grosse entreprise. Le citoyen



Un parc à éoliennes est déjà implanté sur Dour et Quiévrain. © D.R.

a un rôle prépondérant à jouer dans cette transition énergétique », affirme Bernard Deboyser, ingénieur polytechnicien expert en énergie.

Des avantages importants

Quels avantages pour un coopérateur de « Emissions Zero » ? « Actuellement, nous sommes plus de 2.400 membres et nous exploitons déjà 3 éoliennes en collaboration avec les communes de Dour et de Quiévrain. Pourquoi est-ce intéressant d'investir dans notre coopérative ? Tout simplement parce que

lorsque l'on devient coopérateur, cela rapporte des dividendes qui s'élèvent entre 2 et 3 % chez « Emissions Zero ».

Nous produisons aussi notre propre électricité qui peut-être revendue à un prix moins élevé que celui du marché actuel », souligne-t-il.

Si le projet n'en est qu'à ses prémices, les 3 futures éoliennes pourraient, si le permis est accordé, s'installer en plein milieu d'un champ situé entre la rue des Sartis et celle des Herbières. ■

CHARLY MERCIER